

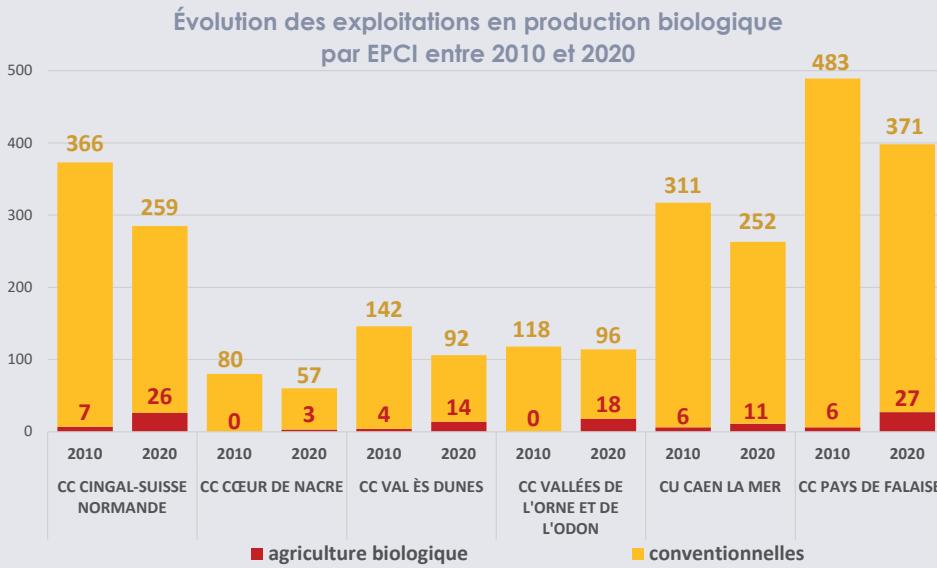
LES MODES DE PRODUCTION BIOLOGIQUE SUR CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE



Au sein des signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO), l'agriculture biologique est le mode de production et de labellisation **intégré au motif des garanties environnementales induites**. Ces labellisations **favorisent la préservation des milieux environnementaux**, notamment du fait de leurs cahiers des charges interdisant l'usage de produits chimiques de synthèse mais aussi par les rotations plus longues et diversifiées des cultures.



Des pratiques minoritaires, malgré une tendance à la hausse



Source : RGA 2010 et 2020.

Les pratiques biologiques sont minoritaires sur le territoire et moins représentées qu'à l'échelle nationale : 8 % d'exploitations engagées en 2020 sur le PAT contre 12 % au national.

Les surfaces en bio concernent 6,4 % de la surface agricole utile totale du PAT.

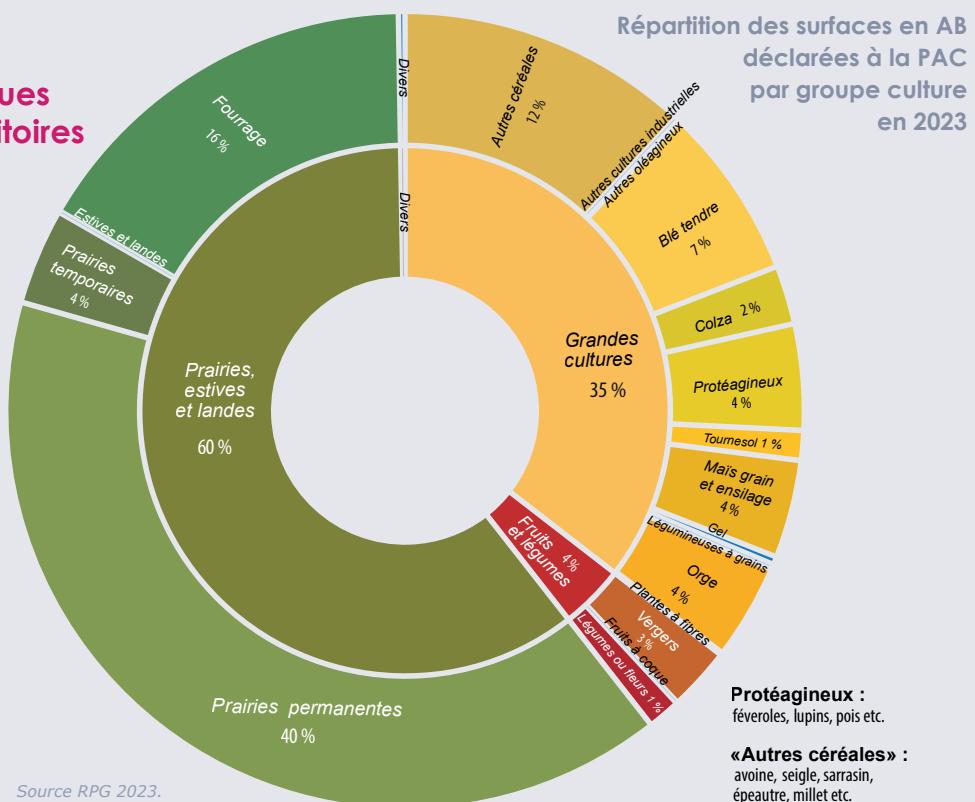
Une tendance à la hausse est à l'œuvre avec une hausse de 73 exploitations engagées sur 10 ans.



Des pratiques biologiques présentes dans les territoires d'élevage

À l'échelle du PAT, les surfaces engagées en production biologique concernent particulièrement les prairies et cultures de fourrage, avec 3 128 hectares en 2023, soit 60 % des surfaces déclarées à la PAC en bio, tandis que les grandes cultures céréalières et industrielles représentent 35 %.

Les surfaces agricoles en bio tendent à être support d'une activité d'élevage. Les exploitations engagées en 2020 sont majoritairement situées dans le Pays de Falaise et le Cingal-Suisse Normande, où l'élevage est plus présent qu'en plaine de Caen.



Source RPG 2023.

LES CHIFFRES CLÉS DU PAT

99 exploitations engagées en bio en 2020

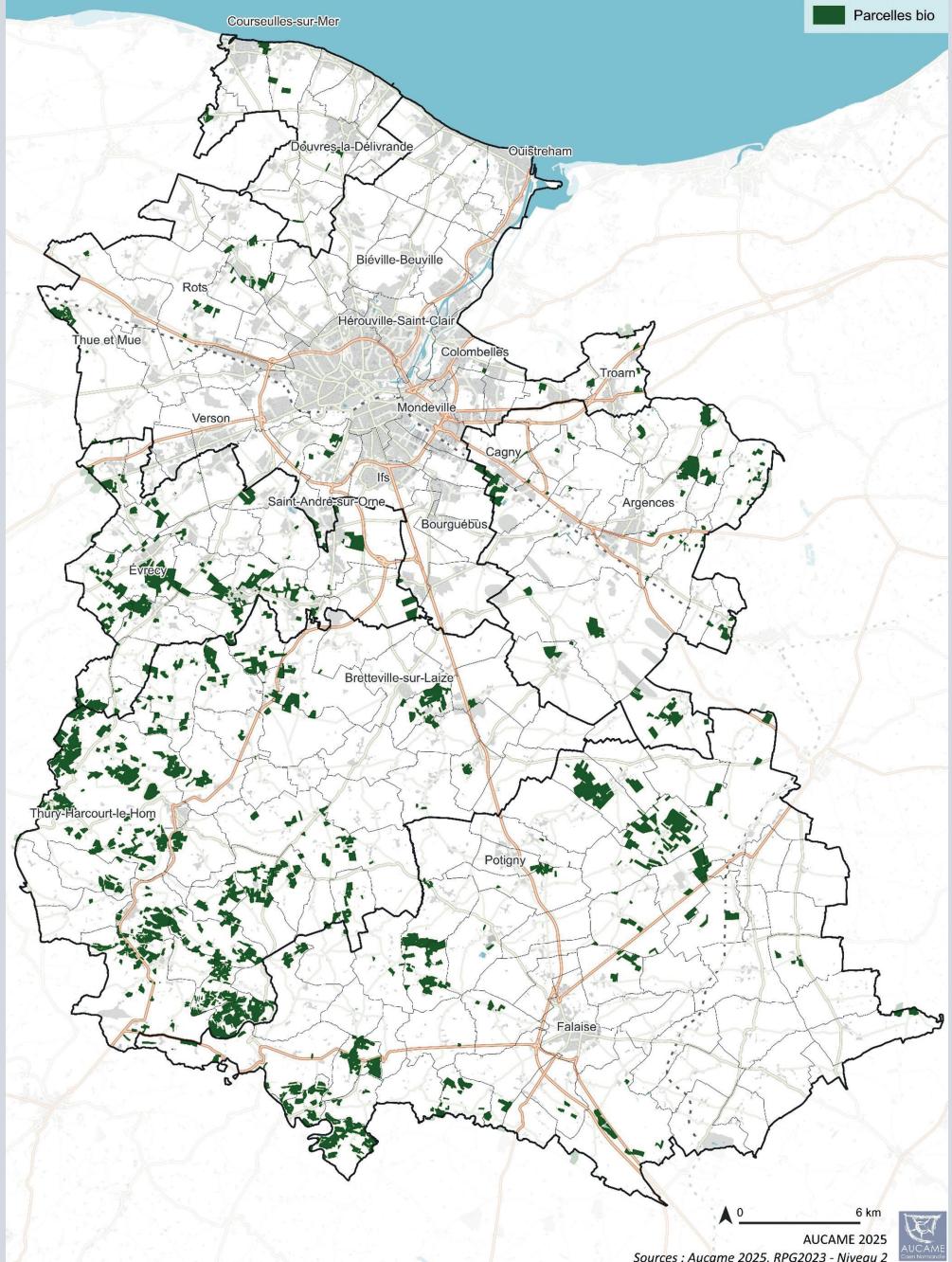
8 % des exploitations du PAT sont engagées en bio en 2020

+ 73 exploitations engagées en bio entre 2010 et 2020

6,4 % de la SAU est engagée en bio

8 entreprises avec une activité d'import-export en bio en 2024

133 opérateurs de l'aval engagés en bio et/ou en conversion sur le PAT en 2024



Sources : Aucame 2025, RPG2023 - Niveau 2



Un ralentissement des conversions depuis 2021

Bien qu'une augmentation soit à l'œuvre sur les 10 dernières années, la conversion à l'agriculture biologique fait face à un fort ralentissement depuis 2021. Ce ralentissement peut s'expliquer par le vieillissement des générations agricoles, qui, conjugué aux prix élevés du foncier agricole sur le PAT, complexifie le renouvellement des générations agricoles.

À cette dynamique s'ajoute la fragilisation de la filière depuis les crises économiques de 2021, notamment l'inflation sur les produits alimentaires et le retrait de références bio dans les grandes et moyennes surfaces : - 2 % de distributeurs engagés en bio en 2022 par rapport à 2021 en Normandie.

Références :

- **Les productions agricoles « Signes officiels de l'origine et de la qualité (SIQO) » à Caen Normandie Métropole**, Flash' #71 - AUCAME, sept. 2025 : www.aucame.fr
- **Le système agricole de Caen Normandie Métropole - vol.3 : les productions agricoles bénéficiant de labels de qualité** - Observatoire des systèmes agricoles & alimentaires, AUCAME, sept. 2025 : www.aucame.fr

Réalisation : AUCAME

Contact : manuela.laurent@aucame.fr

Textes & illustrations : AUCAME

Mise en page : AUCAME 2025